

{ Plaisirs d'habiter !

Le magazine des locataires d'Archipel habitat



OCTOBRE 2025 #59



Colombier

UN CONCOURS
DE DESSINS

6

LE DOSSIER

**NOS AUTRES
MÉTIERS**

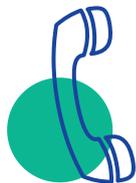
7



Le saviez-vous ?

LES PANNEAUX
SOLAIRES

14



Où puis-je trouver les coordonnées de mon agent de proximité ou des entreprises qui interviennent dans mon immeuble ?

Les coordonnées de votre agent de proximité ainsi que celles des entreprises (entretien, maintenance, etc.) sont affichées dans le hall de votre immeuble. Pensez à les consulter en cas de besoin.



Quelles sont les bonnes pratiques à adopter lors de la mise en chauffe de mon logement ?

AVOIR UN THERMOMÈTRE CHEZ SOI, C'EST PRATIQUE POUR GARDER UN ŒIL SUR LA TEMPÉRATURE. DANS UN LOGEMENT, LA TEMPÉRATURE CONSEILLÉE EST DE 19°C. ELLE VOUS MET À L'ABRI DE LA FRAÎCHEUR TOUT EN MAÎTRISANT VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.

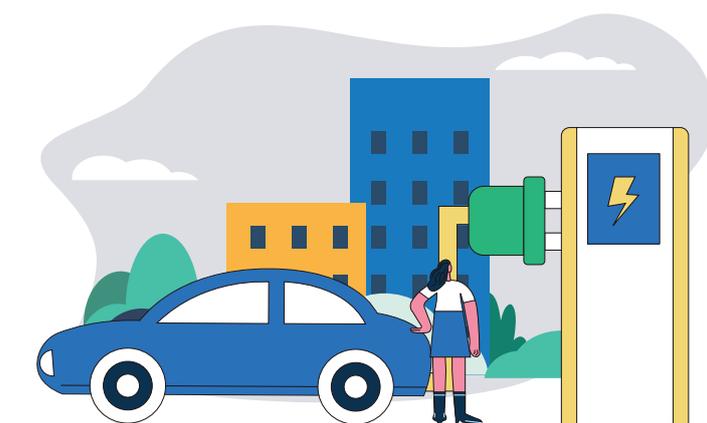
On vous répond !

VOUS SOUHAITEZ NOUS POSER VOS QUESTIONS :
RDV SUR [ARCHIPEL-HABITAT.FR](https://www.archipel-habitat.fr)

Je souhaite acquérir un véhicule électrique. Quelle est la démarche pour installer une borne de recharge ?

Voici les étapes à suivre :

- Informer Archipel habitat de votre projet par lettre recommandée.
- Demander un devis détaillé et un schéma de raccordement auprès d'un installateur IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique), puis les transmettre à Archipel habitat.
- Les services d'Archipel habitat vérifient la recevabilité du raccordement au regard de la sécurité électrique notamment.
- Conformément au droit à la prise, Archipel habitat prendra en charge le pré-équipement de votre place de stationnement. L'achat de la borne et le câblage restent toutefois à votre charge.



Archipel habitat travaille également avec des entreprises spécialisées qui peuvent vous proposer une offre « clé en main » : installation, fourniture de la borne, ouverture d'un point de livraison avec Enedis et téléassistance. N'hésitez pas à contacter nos services pour plus d'informations.

Vos contacts utiles

Agence Ouest

25 BIS RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 33 90 87
N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Agence Sud

4 PLACE DU BANAT
35200 RENNES
TÉL. 02 99 32 38 15
N° URGENCE : 06 60 56 81 73

Agence Nord et Centre

11A PLACE DU GROS CHÊNE
35700 RENNES
TÉL. 02 99 87 00 87
N° URGENCE : 06 60 56 80 61

Agence Pays de Rennes

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 22 32 75
N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Antenne Centre

Sur rendez-vous uniquement
17B bd du Colombier
35000 RENNES
TÉL. 02 30 03 45 40
N° URGENCE : Consulter l'affichage dans votre hall

Siège

ARCHIPEL HABITAT
3 PLACE DE LA COMMUNAUTÉ
CS 40805
35208 RENNES CEDEX 2
TÉL. 02 99 22 26 00
www.archipel-habitat.fr

Le numéro d'Archipel habitat Urgences est à votre disposition 365 jours/365. Il est à utiliser uniquement en cas de problème majeur, d'ordre technique, survenant en dehors des heures d'ouverture d'agence, dans votre logement ou dans votre immeuble. À la réception de l'appel, l'agent de proximité d'astreinte vous propose une assistance par téléphone et, en cas de besoin, prévient une entreprise d'astreinte pour intervenir. Ce service ne couvre que les problèmes techniques, inutile donc de l'utiliser pour d'autres situations. En cas d'incendie ou de fuite de gaz : il faut d'abord prévenir les pompiers par le 18 ou 112 puis contacter le numéro d'Archipel habitat.

Plaisirs d'habiter N°59 | Octobre 2025 |
Directeur de la publication : Antoine Rousseau |
Rédactrice en chef : Yane Omnès | Rédaction :
Arnaud Guillou | Conception et réalisation :
Gulfstream Communication | Crédit photos :
Gwenaél Saliou, JF Mollière, Stéphane Chalmeau,
Éric Sueur | Tirage : 17 000 exemplaires |
Impression : Calligraphy Print.



140

LOCAUX D'ACTIVITÉ
SUR LA MÉTROPOLE
RENNAISE

1932

DATE DE LIVRAISON
DES PREMIERS COMMERCES
AVEC LE FOYER RENNAIS



La mission première d'Archipel habitat est de procurer des logements aux personnes qui en ont besoin et d'entretenir ces lieux de vie. Mais nous assurons aussi de nombreuses autres fonctions, toujours en lien avec notre patrimoine, comme construire et entretenir des foyers, des Ehpad, des cités universitaires, et aussi proposer des locaux en pied d'immeuble. D'ailleurs, je tiens à souligner que Rennes a servi de modèle au niveau national, en créant les premiers locaux collectifs résidentiels dans les années 1970.

Ces locaux peuvent accueillir des commerces, des cabinets médicaux ou des associations. Grâce à leurs usages multiples, ils permettent d'animer les quartiers, les communes ou la ville-centre en apportant une vitalité commerciale, des services ou des lieux de rencontres qui profitent à l'ensemble de nos locataires.



Antoine Rousseau,
Directeur général d'Archipel habitat

C'ÉTAIT HIER



_ CHANTEPIE

Pascal Delaire part à la retraite

Le nouvel agent de proximité, Guillaume Kouamé, a pris ses fonctions à Chantepie. « J'ai obtenu un logement social dans cette commune en 2022. C'est lors de mon état des lieux d'entrée que j'ai rencontré Pascal Delaire, qui était agent de proximité ici. » Guillaume s'installe alors dans l'appartement au-dessus de celui de Pascal : « J'avais envie de travailler comme gardien d'immeuble, Pascal m'a parlé de l'École de la proximité. J'ai intégré la promotion 2023 et j'ai été embauché l'été suivant à la Bellangerais. » Quand le départ en retraite de Pascal a été confirmé, Guillaume a candidaté pour le remplacer, « car Chantepie, c'est mon quartier adoré ! »

**Guillaume Kouamé est
un ancien locataire du secteur !**



EN SAVOIR PLUS
SUR L'ÉCOLE DE
LA PROXIMITÉ

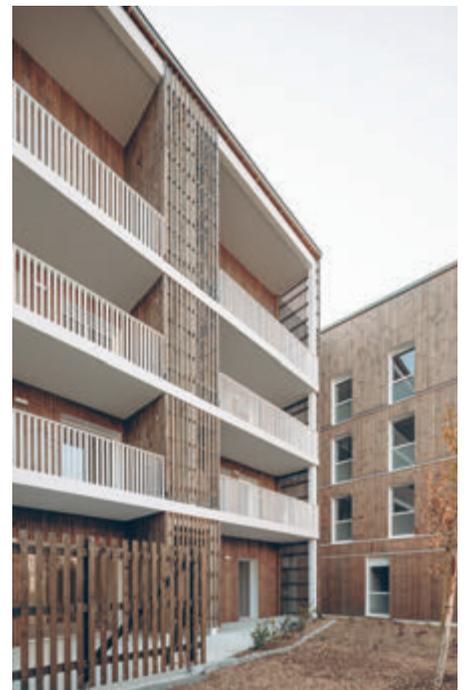


_ LE RHEU

L'Élodée inaugurée

À proximité des équipements sportifs de la commune, au 33 rue de la Trémelière, un nouvel immeuble innovant de 24 logements a été inauguré en juin dernier. Labellisé « Bâtiment Biosourcé », il a été construit avec de la ouate de cellulose, du chanvre et du bois, afin de limiter l'usage du béton.

Une pompe à chaleur collective assure le chauffage et la production d'eau chaude, ce qui permet de réduire les dépenses énergétiques et de garantir à la fois le confort des locataires et des charges maîtrisées.



DÉCOUVRIR
LE PROGRAMME
ÉLODÉE

C'EST POUR AUJOURD'HUI



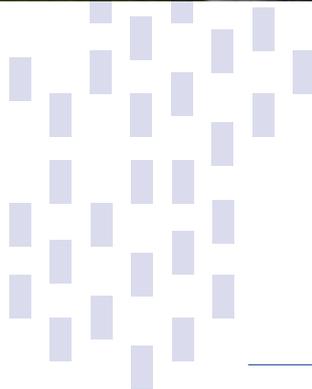
_ ST-JACQUES DE LA LANDE



Une colocation entre jeunes adultes

Marion, Inès, Corentin et Eden ont entre 20 et 25 ans. Depuis avril, ils partagent une colocation inclusive au sein du Prélude. « *Chacun dispose de sa chambre et de sa salle de bains/WC* », explique Isabelle Clément, chargée de projet handicap et vieillissement chez Archipel habitat. « *Ils bénéficient aussi d'un espace commun comprenant un salon et une cuisine.* »

Cet emménagement représente pour les quatre jeunes une première étape vers l'indépendance. « *L'idée de la colocation, c'est de faire connaissance, de se rassurer entre eux et d'apprendre à définir ensemble des règles de vie* », souligne Mathieu Noblet, directeur du pôle animation territoriale et qualité des parcours à l'Adapei 35.



_ RENNES > QUARTIER GROS-CHÊNE

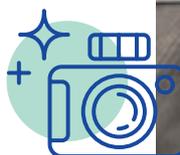
Des portraits d'habitants dans les tours

Les images réalisées par la photographe Candice Hazouard ont été installées de façon permanente dans les maisons des habitants au 16^{ème} étage des tours Croix et Guérande.

L'artiste avait rencontré les locataires après avoir diffusé des annonces dans les halls des immeubles. « *J'avais vu l'affiche, se souvient Chantal, habitante du 7 bd Mounier. Je suis donc descendue rencontrer Candice et son projet m'a plu ! Je suis revenue avec des déguisements, et elle a commencé à faire des photos. Toute cette activité a attiré d'autres habitants et la série de portraits a commencé !* »



PORTRAITS
DES GLORIEUSES



C'EST POUR DEMAIN



_RENNES > QUARTIER COLOMBIER

Un concours de dessins dans l'immeuble

Applaudissements et rires ont fusé début juin lors de la remise des prix du concours des plus

beaux dessins. Exposées dans un hall du 5 au 15 Pré Perché, les œuvres ont révélé des maisons toutes en couleurs et de toutes les formes !

« Nous souhaitons amener les enfants à réfléchir sur la question du vivre ensemble et sur les thématiques importantes pour bien vivre dans son immeuble », explique Nancy Taranne-Virin, responsable de secteur pour l'unité Centre-Colombier, à l'initiative du projet. « Nous avons choisi de les associer à la création d'une charte de vie commune à travers un concours de dessins. » Les 6-10 ans ont ainsi illustré leur immeuble idéal, tandis que les 11-14 ans ont proposé leurs "règles d'or" pour bien vivre ensemble. Tous les travaux ont été rassemblés dans un livret diffusé aux habitants.



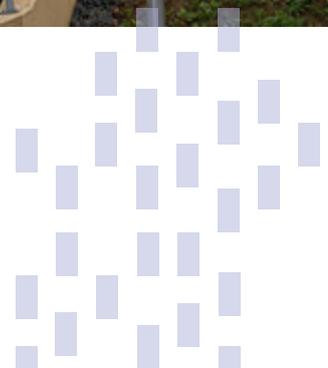
_NOUVOITOU

Une Hlm dans une école !

À deux pas de l'église, au cœur du bourg, les Marelles accueillent depuis septembre leurs premiers locataires. Les 17 logements sont répartis en trois bâtiments : des maisons individuelles, un petit collectif neuf et une ancienne école réhabilitée. Datée de 1867, l'école avait d'abord hébergé des Sœurs puis une école catholique, avant de rester à l'abandon depuis les années 2000. Aujourd'hui, Roma y habite avec son jeune enfant : « Je vivais dans le privé à Saint-Erblon et j'ai fait une demande de logement social. Je souhaitais un T3 pour que mon fils ait sa propre chambre, dans une commune hors de Rennes. Je trouve ça très bien d'habiter dans un logement en pierre, très ancien et tout récemment réhabilité. »



LES MARELLES
EN VIDÉO



Nos locaux en pied d'immeuble

En plus de sa mission essentielle, celle de proposer aux habitants des logements sociaux, Archipel habitat contribue à faire vivre les quartiers et les villes où nous sommes implantés. Pour cela, nous mettons à disposition, en bas de certains de nos bâtiments, des locaux accessibles à nos locataires, à des associations, à des professionnels de la santé ou à des commerçants.



L'ESSENTIEL

140

LOCAUX COMMERCIAUX
OU ASSOCIATIFS

NÉS À RENNES

Les 1^{ers} locaux collectifs résidentiels français sont inventés ici, au milieu du XX^{ème} siècle

“ CES LOCAUX PERMETTENT DE CRÉER DU LIEN SOCIAL DANS LES SECTEURS OÙ ILS SONT IMPLANTÉS. ”



Au Gros-Chêne, le renouveau des locaux en pied de tours



C'est ici qu'ont vu le jour en France les premiers locaux collectifs pour les habitants. « Sur les photographies du quartier, au début des années 60, on voit que l'école et d'autres bâtiments collectifs sont déjà là, avec des enfants qui courent, avant même que l'ensemble des logements ne soit construit. », explique Cécile Monnerais, cheffe de projet renouvellement urbain.

L'idée de créer des lieux de vie et de rencontres dans ce grand ensemble a fait partie du projet dès le départ. Elle sera reprise dans le cadre du renouvellement urbain en cours. Chaque pied de tour a désormais sa propre identité :

- **la tour Guérande** (7 bd Mounier) accueille une pépinière d'entreprises sur 200 m² afin de favoriser l'auto-entrepreneuriat ;
- **la tour Groix** (5 bd Mounier) accueille l'association Le Cabinet Photographique.

Pour la suite, les pieds des tours 1 et 4 seront dédiés au sport et à la santé. Une ressourcerie viendra s'installer tour 8, en lien avec le local dédié au bricolage et au réemploi de la tour 10. Les tours 2, 3 et 6 accueilleront, comme la tour Guérande, des projets liés au développement économique et la tour 12, la prochaine à être livrée, sera quant à elle centrée sur l'éducation et la parentalité...

La rue de Saint-Malo



Peu de gens le savent, mais de nombreux commerces appartiennent à Archipel habitat rue de Saint-Malo à Rennes, dans la partie attenante à la Place Saint-Anne. Une bijouterie, une friperie, la crêperie l'Œuf, le bar la Trinquette, le disquaire ou l'agence immobilière font partie de nos cellules commerciales.

La raison ? « Archipel habitat possède beaucoup d'immeubles de logements dans cette rue de l'hyper-centre », explique Nicolas Decouvelaere, le directeur du développement et du patrimoine. « Nous avons jusqu'ici amélioré le confort thermique de ces logements. Maintenant nous travaillons à celui des commerces, en installant des vitrines à double vitrage. Nous essayons aussi, quand c'est possible, d'améliorer l'accessibilité ainsi que la sécurité des cellules. »

La Banane

Après le Musée des beaux-arts, qui a ouvert ses portes en début d'année au rez-de-chaussée du bâtiment de logements, 2026 verra la livraison d'une crèche halte-garderie et d'une ludothèque.

Dans les communes

Une place centrale à L'Hermitage

Il y a quelques années encore, il n'y avait pas de place du village dans cette commune de l'ouest de Rennes. « Près de l'église, on trouvait un terrain vague avec un parking », note Monique Guitteny, première adjointe en charge de l'urbanisme et des transports.

« La ville manquait de centralité et nos concitoyens souhaitaient plus de commerces de proximité ».

En concertation avec les habitants, Archipel habitat et un promoteur privé, une nouvelle place a été créée, entourée par des logements en grande partie sociaux. « 1200 m² de surface commerciale, en pied d'immeubles ont été également livrés », explique Yves Gautrais, adjoint au logement de L'Hermitage.

Livrée en 2016, la place est aujourd'hui un véritable lieu de vie, qui accueille notamment le marché hebdomadaire et la Fête de la musique.



On y trouve maintenant une épicerie fine, une boulangerie, un cabinet de kinésithérapie, un barbier, un photographe, une crêperie, un cabinet infirmier, avec beaucoup de cellules appartenant à Archipel habitat.



Nos places de parking

La construction de places de parking fait aussi partie de nos activités annexes. Destinées à tous, locataires ou non, elles offrent des possibilités de stationnement au même tarif pour tout nouveau locataire.

Tarif à Rennes

Locataires Archipel habitat :
29,07 € / mois (sans TVA)

Pour en savoir plus, contactez votre agence de proximité.

Vous cherchez un local ?

Vous êtes locataire d'Archipel habitat et vous avez un projet pour rassembler des habitants autour d'activités conviviales (atelier couture, après-midi jeux de société, café-discussion, cours de cuisine...)?

Pour trouver un local en bas de tour à Rennes, sans pour autant faire partie d'une association, contactez Delphine à l'Apras (Association pour la promotion et l'animation sociale) au **02 99 31 56 90**.

L'Apras propose également de petits soutiens financiers pour lancer votre projet.



EN SAVOIR PLUS
SUR L'APRAS



« Il est blême mon HLM »

La cure d'austérité de l'État dans le logement social se poursuit et contraint fortement les bailleurs à s'autofinancer. Cette situation aggrave la pénurie de logements sur Rennes et la hausse des loyers : le loyer moyen dans la ville s'élève aujourd'hui à 586 € charges comprises pour environ 30 m².

Le nombre de demandeurs d'un logement social explose : actuellement 30 000, soit une augmentation de 61 % entre 2015 et 2022.

La CNL se mobilise et demande aux candidats de la prochaine élection municipale une sécurité sociale du logement !



Virginie MAURON
02 99 22 20 50
Cnl35malmoie@orange.fr



DAL 35

En ces temps pour le moins troublés — politique, salaires, impôts, dette, changement climatique et aujourd'hui blocage — une seule revendication manque, le logement : loyers de plus en plus chers, charges qui explosent, passoires thermiques et logements neufs ! Et la liste n'est pas complète !

C'est pourquoi le DAL appelle à une mobilisation de tous les exclus du logement décent ou non, moisi ou non, surpeuplé ou non, et des millions de familles en attente de Hlm à faire connaître ces revendications aux partis, syndicats et associations. En cas de problème, créez des comités d'habitants par escalier, immeuble ou quartier pour défendre nos droits ainsi que ceux de nos voisins ! Le DAL peut vous y aider, il suffit juste de nous appeler !



Michel GUÉRIN
06 70 54 72 05
dal35@droitaulogement.org
dal35.free.fr

Parole aux associations de locataires



CLCV

NON à l'augmentation des loyers Hlm en 2026 !

En 2026, les bailleurs sociaux envisagent une nouvelle hausse des loyers. Nous, locataires, disons STOP. Dans un contexte où les prix explosent, où les salaires stagnent et où les aides au logement sont rabotées, augmenter les loyers en Hlm est une injustice sociale.

Les logements sociaux ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire. Ils sont un droit fondamental, un pilier de la solidarité nationale. Or, aujourd'hui des familles doivent choisir entre se chauffer ou se nourrir, des jeunes peinent à s'installer, des retraités vivent dans l'angoisse du moindre prélèvement.

Pour la CLCV, le logement social doit rester... social !



Gervais PINEL
02 99 14 23 23
rennes@clcv.org
rennes.clcv.org



Indecosa

Pour le bien-vivre ensemble en ces temps déjà assez difficiles pour tout le monde, il serait bon de réfléchir au bien-être de tous dans la vie quotidienne, en suivant des règles simples de saine cohabitation ; entre autres, le respect de l'environnement proche et de la tranquillité des voisins.



Pascal BORNAIS
02 99 79 44 47
indecosa35@orange.fr

LES TRAVAUX PRÉVUS PAR ARCHIPEL HABITAT

Découvrez les projets en cours et à venir dans vos quartiers et communes jusqu'au premier trimestre 2026 !



ENTRETIEN ET TRAVAUX

● CONTRÔLE D'ACCÈS ET PARTIES COMMUNES

Remplacement du contrôle d'accès :

- 5 rue Louis Guilloux
- 2 à 4 bis rue de Lorient
- 6 et 8 rue Georges Lechartier
- Rue de la Chalotais et Poullain Duparc

Aménagement terrasse RdC :

- Square Pedro Florès

Fermeture de la cage d'escalier :

- 33 bd F. Mitterand (Corps-Nuds)

Rénovation des parties communes :

- 15 rue Parcheminerie

Mise en sécurité électrique des logements et des parties communes :

- Rue René Pléven (Rennes)
- André Récipon/Kéranflech'

● RAVALEMENT ET FAÇADES

Ravalement des façades et remplacement des bardages en pignon :

- Villejean B - Artois/Churchill/Flandre

Ravalement des façades :

- 27 et 29 rue Aurélie Nemours
- 14/16 rue Victor Janton, Rennes

● RÉHABILITATION ET ISOLATION

Rénovation des colonnes verticales d'eau usées :

- Villejean E et C (Anjou/Angoumois/
Béarn et Picardie/Maine/Winston
Churchill)

Remplacement des équipements sanitaires :

- 8 Square Yves Lemoine

Réhabilitation thermique (ITE, MEX, chauffage...) :

- 7 et 9 rue du Recteur Paul Henry

Étanchéité et isolation toiture terrasse :

- 1/3/5 rue Olympe de Gouge/20 av de
Cucillé

● AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Remplacement des sols et des kitchenettes de l'ensemble des studios :

- 4 bd de Verdun (Rennes)

Remplacement d'éviers et création de douches dans les petits logements :

- 19 à 31 rue des Genêts (Mordelles)

● PORTES, BOX ET GARDE-CORPS

Remplacement des garde-corps :

- 20 et 22 rue Papu Gr. 0078

Remplacement des portes de box :

- Colombier 0409

Remplacement des portes de hall :

- Ange Blaise/Ginguené 0470

{ VOTRE LOYER : LES MOYENS DE PAIEMENT }

Loyer, charges locatives : depuis le 1^{er} octobre 2025, les espèces ne sont plus acceptées pour régler l'avis d'échéance.

Heureusement, nous mettons à votre disposition différentes solutions de règlement :

1 LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

C'est la solution la plus simple, à privilégier. Nous pouvons mettre en place un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Il peut être effectué à la date de votre choix :

le 2, 5, 8, 10, 12 ou 15 de chaque mois.

Pour bénéficier de ce service, contactez votre agence de proximité ou le siège.

2 LA CARTE BANCAIRE EN LIGNE

Le **paiement en ligne** est également possible. Munissez-vous de votre avis d'échéance, de votre carte bancaire et suivez ce QR code.



JE PAIE
EN LIGNE

3 LA CARTE BANCAIRE EN AGENCE

Le règlement par carte bancaire peut aussi se faire en agence. Présentez-vous dans votre agence de proximité ou au siège d'Archipel habitat, muni de votre avis d'échéance.

4 LE CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL

Pour tout règlement par chèque (bancaire ou postal), il vous suffit de libeller votre chèque à l'ordre d'Archipel habitat et de l'envoyer à l'adresse suivante :

**Archipel habitat
CS 40805
35208 Rennes Cedex 2**

5 LE VIREMENT BANCAIRE

Dans ce cas, le RIB d'Archipel habitat est à venir chercher en agence ou au siège.

Bon à savoir

Dans le cas d'un règlement par chèque ou virement bancaire, il est important d'indiquer votre numéro de dossier situé en haut à droite de votre avis d'échéance.





UNE ANNÉE AVEC ANNE-LAURE DAGORN

CHARGÉE DE MISSION RESSOURCES HUMAINES

Anne-Laure intervient auprès de tous les services d'Archipel habitat pour adapter les métiers de votre bailleur aux nouveaux besoins. Parmi ses missions, elle est en charge de l'École de la proximité, qui forme de futurs gardiens d'immeubles.

Été 2024

La formation de gardien d'immeubles, lancé en 2018, évolue pour devenir une formation en alternance pour la session 2024-2025. Anne-Laure termine le planning en coopération avec l'organisme de formation, pour mieux répondre aux besoins de tous. De leur côté, les personnes en formation seront désormais salariées, en contrat d'alternance d'un an.

Automne 2024

Anne-Laure accueille dès septembre les formateurs et les personnes en formation, qui peuvent être des locataires d'Archipel habitat. Elle se déroule à l'École de la proximité, au Gros-Chêne, et alterne entre théorie en cours et pratique. Les alternants apprennent le métier dans différents secteurs pendant près de 9 mois.

Été 2025



C'est le grand moment de la remise des diplômes. Anne-Laure a préparé l'événement avec l'organisme certificateur. Le diplôme bénéficie d'une reconnaissance nationale et permet de travailler chez différents bailleurs. C'est aussi pour elle le moment de préparer la nouvelle session de formation, en étudiant les dossiers des futurs candidats.



Vous êtes locataire et vous souhaitez devenir agent de proximité ? N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant pour la prochaine session de l'École de la proximité, qui commencera début 2026.



Pour contacter
Anne-Laure Dagorn
02 99 22 27 95
al.dagorn@archipel-habitat.fr

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE PANNEAUX SOLAIRES ?

1

Qu'est-ce qu'un panneau solaire ?

L'énergie solaire est une énergie naturelle et renouvelable, produite par le soleil. Les panneaux solaires permettent de capter cette énergie pour la transformer en électricité (solaire photovoltaïque) ou en chaleur (solaire thermique).

2

La stratégie d'Archipel habitat

Depuis une dizaine d'années, votre bailleur social installe des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur les toits de ses bâtiments, afin de développer les sources d'énergies renouvelables et de réduire les charges des locataires.

3

Le solaire thermique

Il permet de préchauffer l'eau chaude sanitaire des locataires (douche, vaisselle, etc.) Une quinzaine d'installations ont été posées sur plusieurs bâtiments et sont actuellement en phase d'évaluation.

4

Le solaire photovoltaïque

Cette technologie, mieux maîtrisée, est en cours de développement sur les bâtiments disposant de grandes surfaces de toiture (au moins 200 m²). Elle permet de produire de l'électricité.

5

Que devient cette électricité ?

D'une part, elle sert à alimenter les parties communes. D'autre part, une partie est revendue sur le réseau électrique national, ce qui contribue à financer les opérations de réhabilitation des bâtiments.



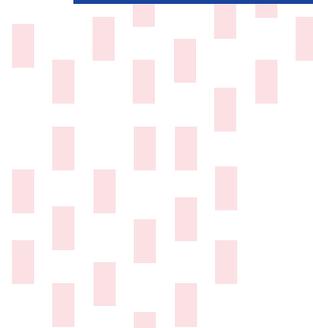
Le saviez-vous ?

Il est obligatoire de demander l'autorisation à Archipel habitat avant d'installer des panneaux solaires individuels dans un logement.

En effet, ces installations solaires répondent à des normes très précises et doivent être réalisées avec soin pour garantir la sécurité des habitants.

Dans certains cas, elles peuvent présenter des risques :

- les balcons ne sont pas conçus pour supporter le poids de telles installations ;
- le réseau électrique des bâtiments n'est pas toujours adapté pour absorber cette production, ce qui peut constituer un risque d'incendie.



26
BONNES
RAISONS DE
(RE)DÉCOUVRIR
MAUREPAS
2016-2026

A

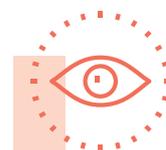
COMME

appartement
confortable
et lumineux

QUARTIER MAUREPAS - RENNES
21 APPARTEMENTS, DU T2 AU T4
à partir de 89 500 €

Au coeur d'un quartier en plein renouveau,
devenez propriétaire à un coût accessible
et en toute sécurité grâce au bail réel
solidaire (BRS).

Renseignements et réservations :
www.archipel-habitat.fr



DÉCOUVRIR
LE PROJET
EN 3D EN
SCANNANT
LE QR CODE



Archipel
habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

DONNER DU SENS
AU MOT LOGER



“ J’ai décidé de m’impliquer dans la vie du quartier. ”

CHANTAL AINS, L’ÂME DES TOURS GROIX ET GUÉRANDE

À la retraite depuis quelques années, Chantal s’est découvert une passion pour animer le haut du quartier Gros-Chêne. Son but : que les habitants se rencontrent et vivent mieux ensemble.

« Je suis arrivée dans le quartier en 1963 avec mes parents et ma sœur jumelle Brigitte, explique Chantal. Nous étions dans une des tours de Brno. Ma sœur y vit toujours ! » Toutes deux se souviennent de la sortie de terre des logements de Maurepas. C’est le cas aussi d’Alain, un voisin, dont le père, qui fut peintre en bâtiment, a travaillé sur les tours du quartier. « Quand on est venu ici, il n’y avait pas grand-chose, seulement deux immeubles étaient livrés, allée de Brno. Au square Armand de la Rouerie se trouvait un grand chêne dans lequel on grimpait étant enfants ! Je me souviens, au pied des immeubles, d’une boucherie, de la poissonnerie, de la boulangerie, du coiffeur, du bar, d’une petite supérette également. C’était un petit village. On avait tout le nécessaire, il y avait même un magasin de vêtements. »

De retour à Maurepas

À 18 ans, tout juste mariée, Chantal quitte le Gros-Chêne, y revient et repart, pour finalement s’y installer à nouveau. Puis arrive la retraite : « Au début, ça n’a pas été facile. Aussi, pour ne pas m’ennuyer, j’ai décidé de sortir et de m’impliquer dans la vie du quartier. » Habitante du 7 bd Mounier, dont la tour a bénéficié d’une rénovation de grande ampleur, elle profite des espaces partagés pour rencontrer d’autres locataires : que ce soit dans la buanderie au rez-de-chaussée, dans la salle commune du onzième étage ou dans la maison des habitants sur la toiture terrasse au 16^{ème}. Les premières idées arrivent : « On a d’abord fait un atelier de Noël avec les enfants dans la laverie du 7. Leurs dessins ont été affichés au-dessus des boîtes aux lettres de l’immeuble pendant un moment. »

La vie du quartier

« Puis, pour Mardi gras, on a déguisé les enfants, on a rejoint le PAM (le Pôle associatif de la Marbaudais) et on s’est baladé jusqu’au Jardin du bonheur. » Tout le monde ici connaît Chantal. Les enfants l’appellent par son prénom, les voisins lui passent le bonjour. « On s’entraide, en particulier pour nos problèmes de santé », intervient Alain, un voisin et ami. « Je m’occupe de lui comme quelqu’un de la famille » reprend Chantal. Désormais, être à la retraite ne lui fait plus peur. Elle a d’autres projets en tête : « Pour la rentrée scolaire de 2025-2026, j’aimerais proposer un atelier de peinture sur tissu. Il s’agira de créer une bannière. Les enfants dessineront dessus, et on la coudra ensuite pour l’exposer dans la salle commune. »